

## ACTUALITES DU SPI

### Campagnes de mesure de la qualité de l'air en Vallée de Seine

Le financement du projet a été bouclé courant 2003 et la Commission Air a rassemblé en octobre dernier à Saint-Germain-en-Laye toutes les communes concernées (75 au total) pour leur présenter le déroulement de l'étude et les modalités de mesures qui auront lieu sur leur territoire.

Une seconde réunion s'est tenue le 14 janvier 2004 à la Communauté d'Agglomération de Mantes-en-Yvelines afin de préciser aux communes le calendrier des mesures qui seront effectuées sur leur territoire. Les personnels communaux qui participent activement à cette campagne ont été formés par AIRPARIF à la pose et dépose du matériel nécessaire à la réalisation de ces mesures.

Pour rappel, la campagne hivernale se déroulera du 27 janvier au 24 février 2004, et la campagne estivale du 1<sup>er</sup> au 29 juin 2004.

Les résultats seront disponibles et présentés à l'ensemble des partenaires du SPI dans le courant de l'hiver 2003-2004.

### Commission Déchets

La commission Déchets a rassemblé plus de 70 personnes en juin dernier sous la présidence de Monsieur Braye, pour traiter du devenir des boues de stations d'épuration (situation dans les Yvelines, réglementation, filières de traitement). Suite à cette réunion, les membres du SPI ont pu visiter deux installations de traitement des boues en Vallée de Seine :

- la plate-forme de co-compostage de boues de Sita Ile-de-France à Arnouville-lès-Mantes.
- l'incinérateur de boues d'OTV à Rosny-sur-Seine.

### Assemblée Générale de l'ASPI

L'ASPI, association loi 1901 créée pour participer au fonctionnement du SPI Vallée de Seine et qui rassemble industriels et collectivités territoriales tiendra son assemblée générale annuelle le jeudi 1<sup>er</sup> avril 2004.

Le tableau ci-dessous indique la prévision des dates d'enquêtes publiques (EP) des Installations Classées en Vallée de Seine telles qu'elles sont connues le jour de parution.

Société	Commune	Activités	Date prévue d'EP
SIAAP	28 communes des Yvelines	Epannage de boues issues du traitement des eaux usées.	23/01/04 au 28/02/04
SCI CLOS REINE	Aubergenville	Stockage de matières combustibles dans des entrepôts couverts.	05/04/04 au 07/05/04

### Compendium ISO 14001

Le SPI, en partenariat avec AFINEGE, a constitué un groupe de travail sur la norme ISO14001 qui s'est réuni 8 fois entre juin 2000 et mai 2003 pour promouvoir les échanges d'expériences entre industriels sur ce thème. Les principaux chapitres de la norme ont été abordés et illustrés par l'intervention d'industriels certifiés.

Un document de synthèse de ces réunions clôturant ce cycle a été diffusé en septembre 2003. Il est disponible auprès du secrétariat du SPI.

### L'Hydrogéologie en Vallée de Seine

Le SPI a réalisé une brochure sur la géologie et l'hydrogéologie en Vallée de Seine d'une vingtaine de pages en collaboration avec Monsieur DEVER, hydrogéologue agréé du département des Yvelines. Diffusée à l'ensemble des membres du SPI en septembre dernier, cette brochure est également disponible auprès du secrétariat du SPI.



### Aide pour l'élaboration d'un dossier ICPE

Un guide d'aide à l'élaboration d'un dossier de demande d'autorisation au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement est disponible en format pdf sur le site internet de la DRIRE à l'adresse suivante :

[www.ile-de-france.drire.gouv.fr](http://www.ile-de-france.drire.gouv.fr)

### La Lettre du SPI Vallée de Seine

Directeur de la publication : Patrick Obel

Rédacteur : Stéphanie Boulay

Maquette et Impression :

CPI 03 20 20 62 62

ISSN : 1286 5680



## La Lettre du SPI Vallée de Seine

Bulletin d'information - n°22 - Janvier 2004

SPI Vallée de Seine - 5 et 7, rue Pierre Lescot - 78000 Versailles - Tél. 01 39 24 82 52 - Fax. 01 30 21 54 71

[www.spi-vds.org](http://www.spi-vds.org) - [info@spi-vds.org](mailto:info@spi-vds.org)

## Le 4<sup>e</sup> Conseil d'Orientation du SPI

la voie est tracée pour les quatre prochaines années...

Le 4<sup>e</sup> Conseil d'Orientation du SPI Vallée de Seine s'est tenu à Epône le 4 décembre dernier, sous la présidence de Monsieur Marc DELATTRE, Secrétaire Général de la Préfecture des Yvelines, en présence de Monsieur Pierre AMOUROUX, Maire d'Epône et des Présidents des Commissions du SPI.

Plus de 130 personnes ont assisté à cette réunion qui avait pour objectif de faire un bilan des actions du SPI depuis 2000 (le dernier Conseil d'Orientation avait eu lieu le 21 octobre 1999 à Poissy) et de déterminer les axes de travail pour la période 2004-2007.

C'était également l'occasion de fêter les 10 ans du SPI !

### Les missions du SPI

par Mme Nathalie HOMOBONO, Directeur de la DRIRE Ile-de-France et M. Olivier OU RAMDANE, chef du Service Régional de l'Environnement Industriel à la DRIRE Ile-de-France.

Madame Homobono, Directeur de la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement, et Secrétaire Générale du SPI Vallée de Seine a tenu à préciser les missions du SPI Vallée de Seine et ses limites ainsi que les grandes lignes des évolutions souhaitées par ses membres. Celles-ci ont été recueillies lors des entretiens préparatoires.

D'abord, le SPI a des missions d'information et de concertation entre tous les acteurs locaux de la vallée de Seine : c'est la raison de sa création. Aussi, pour cette prochaine période 2003-2007, le SPI s'attachera à développer son caractère opérationnel en cherchant à :

- Identifier et informer sur les problématiques actuelles en matière d'environnement industriel.
- Mettre à disposition un état actualisé de la situation environnementale en Vallée de Seine.
- S'efforcer de faire émerger des plans d'actions pour améliorer la situation constatée.

En outre, Madame HOMOBONO a souligné que les actions et projets menés dans le cadre de sa structure collégiale

doivent être clairement distingués des actions conduites par DRIRE qui assure d'abord une mission régalienne de contrôle et de réglementation du fonctionnement des installations classées pour la protection de l'environnement. L'instruction des plaintes, les contrôles des émissions de chaque installation relèvent clairement de la police des ICPE sous l'autorité du Préfet et ne peuvent être un rôle dévolu au SPI.

### Préparation du Conseil d'Orientation du SPI

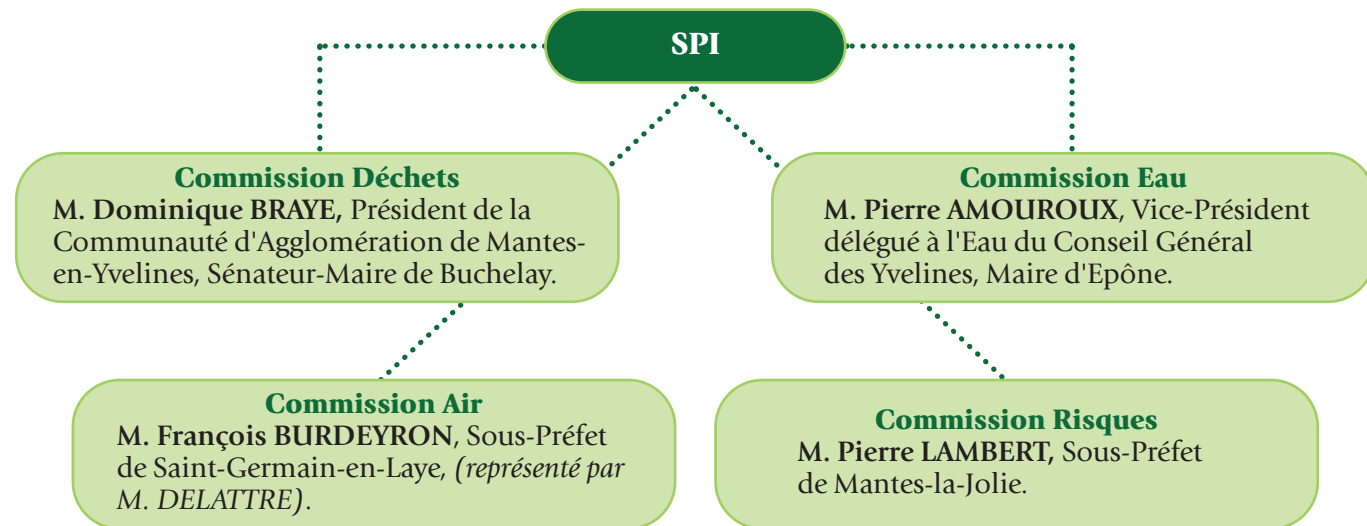
Au cours de l'année 2003, l'ensemble des membres du SPI ont été rencontrés individuellement afin de recueillir leur avis sur la structure et son fonctionnement ainsi que leurs souhaits d'actions pour la période 2004-2007.

Au total, plus de 50 personnalités des différents collèges (industriels, collectivités territoriales, et associations de protection de l'environnement) ont été interviewées. La synthèse des propositions ainsi recueillies a été présentée et débattue avec chaque Président de Commission.



## Les orientations thématiques

Le SPI anime 4 commissions thématiques présidées par des personnalités élues ou représentants de l'Etat :



Les présidents se sont attachés à présenter thème par thème le bilan de chaque commission et les différents sujets et travaux souhaités lors des entretiens préparatoires afin qu'ils soient validés ou complétés par l'assemblée.

Après discussion et débat, les orientations suivantes ont été retenues :

### Commission Air



- Poursuivre la cartographie de la qualité de l'air en Vallée de Seine afin de définir le cas échéant un plan d'actions de réduction des émissions atmosphériques;
- Etudier la pertinence et la faisabilité de la mise en place d'un jury de nez;

- Informer sur les composés organiques volatils;
- Synthétiser les informations disponibles sur les flux toxiques (métaux, etc.);
- Informer sur la légionellose;
- Traiter du risque sanitaire et de sa prise en compte dans l'industrie.

### Commission Eau



- Traiter des rejets d'eaux pluviales des installations classées (situation dans les Yvelines, possibilités de recyclage, compatibilité avec les exigences des SAGE);
- Suivre la démarche de recherche de substances dangereuses présentée en commission courant 2003;

- Etudier les bonnes pratiques en cas de pollutions accidentelles (démarche actuelle, retour d'expérience, méthodologie destinée à l'ensemble des acteurs);
- Informer sur la qualité des eaux souterraines.

### Commission Déchets

- Réaliser un état des lieux de la collecte sélective dans les Yvelines;
- Informer sur les nouvelles filières de traitement dédiées (mâchefers, piles, véhicules hors d'usages, pneus, déchets d'équipements électriques et électroniques, etc.);
- Clore les sollicitations du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et du Ministère du Travail sur l'interprétation des textes réglementaires relatifs à l'amiante-ciment;
- Mettre à jour le guide des filières d'élimination des déchets réalisés par le SPI en 2002;
- Informer et objectiver le débat autour des usines d'incinération d'ordures ménagères.



### Commission Risques

- Etablir la mise à jour de l'étude réalisée en 2000 sur les risques d'inondation des industries en Vallée de Seine;
- Informer sur les conséquences de la nouvelle loi sur les risques industriels du 30 juillet 2003;
- Traiter du thème de la gestion de crise : informations, retours d'expérience;
- Promouvoir l'amélioration des systèmes de management de la sécurité;
- Réaliser un point régulier sur les établissements à risques industriels : leurs évolutions, les moyens de protection et prévention mis en œuvre, etc.



*Le SPI remercie vivement les Présidents de Commission pour leur présentation ainsi que tous les intervenants (industriels, associations, élus, experts) qui ont apporté leurs suggestions pour l'élaboration de ces orientations.*

### Mise en place des CLIC

Le décret d'application de la loi du 30 juillet 2003 est actuellement en préparation. Il pourrait préciser l'articulation entre les CLIC (Comités Locaux d'Information et de Concertation) et les SPPPI. Une information de l'ensemble des membres du SPI Vallée de Seine sera faite sur ce sujet au fil de l'évolution de la situation. Il n'est pas exclu que la Commission Risques du SPI prenne en charge les CLIC créés en Vallée de Seine afin de ne pas multiplier les structures (la création de ces CLIC se fera par arrêté préfectoral). Si c'est le cas, le SPI assurera l'organisation et le suivi de CLIC et rendra compte de ces travaux à l'ensemble des membres du SPI lors de ses commissions risques. Les modalités pratiques restent encore à définir.

### Les actions transversales et le fonctionnement du SPI

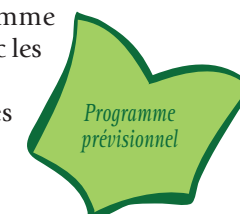
par M. Francis POUPEL, Chef du Groupe de Subdivisions des Yvelines.

En matière d'actions transversales, c'est-à-dire, les actions qui ne sont pas directement suivies par les 4 commissions thématiques, les propositions de l'ensemble des membres du SPI nous ont conduit à retenir les axes de travail suivants :

- Poursuivre les actions d'information sur les enquêtes publiques;
- Réaliser un document pratique recensant l'ensemble des acteurs du SPI afin de renforcer le lien entre les différents partenaires;
- Développer le site Internet (intégrer notamment des informations concernant les partenaires du SPI);
- Traiter le thème du développement durable;
- Poursuivre des actions vers le milieu scolaire.

Concernant le fonctionnement général du SPI, les membres souhaitent :

- Une commission par thème et par an avec un point sur l'actualité de chaque commission en début de séance;
- L'établissement d'un programme prévisionnel en début d'année avec les thèmes des réunions envisagés;
- La poursuite des visites de sites industriels;



- La conservation de la structure groupe de travail lorsque le thème traité le permet;
- Le développement de la communication par courrier électronique.

### Vers une extension du SPI ?

Madame HOMOBOONO a fait part de sa vision et des réflexions du Secrétariat Général du SPI sur une éventuelle extension de l'aire géographique du SPI Vallée de Seine côté Val d'Oise (secteurs d'Argenteuil et de Cergy Pontoise) pour les années à venir et de ses interrogations quant à l'évolution financière de la structure.

Les avis exprimés par l'assemblée sont partagés : certains considèrent qu'en terme d'activités industrielles, il y a un réel intérêt pour une participation plus large, d'autres ont exprimé leurs inquiétudes quant à la perte d'une dimension humaine locale propice aux échanges et à la qualité des travaux du SPI. Il a été convenu, au terme de ce Conseil d'Orientation, que le Secrétariat Général poursuivra cette réflexion et qu'il fera une proposition sur laquelle l'ensemble des membres du SPI pourrait être amené à se prononcer.



### L'ASPI

L'ASPI (Association pour la Prévention des Pollutions Industrielles) a été créée en 1993. Cette association loi 1901 constitue le support financier au SPI. Ces adhérents sont constitués de certaines communes de la Vallée de Seine des Yvelines et d'industriels du même secteur.

Nous remercions vivement Monsieur Patrick OBEL, son Président et responsable de la Direction Travaux, Entretien et Environnement de la Société EADS SPACE Transportation SA (ex Aérospatiale) aux Mureaux pour sa présentation de la gestion de l'ASPI et de son évolution lors du Conseil d'Orientation.

Pour plus de renseignements sur cette association, son fonctionnement et ses modalités d'adhésion n'hésitez pas à contacter



Stéphanie BOULAY  
Tél. 01 39 24 82 52.